



Compte rendu de l'Assemblée

Générale Extraordinaire du 16 juin 2017

Présents :

Parents : Ferreira Sandrine, Helleux Isabelle, Garcia Sandrine, Delrieu Laura, Cagniart Radia et Raphaël.

Mairie Laure Lafourcade représentant la mairie

Membre du Bureau et du conseil d'administration : David Valérie, Lagrèze Virginie, Leher Maud, Hache Xavier, Lavedrine Hélène, Auburgan Delphine

Gardiennes : Barzu Patricia, Genay Marie Line

Absent(s) Excusé(s):

Parents : Gros Carine, Perreau Nat Esther, Zecchin Céline, Camet Florence

Gardienne : Palet Fabienne

Rappel de l'Ordre du jour :

- Rapport des activités
- Rapport financier : Approbation des comptes et présentation du budget prévisionnel
- Nouveau Fonctionnement
- Approbation du nouveau R I
- Election du nouveau CA
- Points divers (vos questions)

Début de la séance : 19h25

Ouverture de la séance par la Présidente de la séance (Hélène Lavedrine)

Avant de commencer cette Assemblée, La Présidente, Hélène Lavedrine, tient à remercier les personnes présentes qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'assister à cette AG extraordinaire dont entre autre Marie-Laure Lafourcade qui représentent la Mairie de Lacq-Audejos.

Elle rappelle aux personnes présentes qu'au mois de février dernier elle a été nommé par le conseil d'administration comme Présidente par **intérim** pour succéder à Fany Maujean qui pour des raisons personnelles a été contraint de démissionner de son poste.

La présidente fait part de sa déception face au peu de personne présente lors de cette assemblée, et trouve regrettable le manque d'intérêt des parents pour l'association qui propose un service dont nous avons tous besoins (N.B :11 familles représentées sur 45).

La présidente remercie la Mairie d'avoir réalisé pendant l'été les travaux que nous leur avons demandé (remplacement de la moquette murale et des portes manteaux cassés) dans les locaux de la garderie. Ce qui nous a permis d'accueillir à la rentrée de septembre les enfants dans des locaux plus lumineux et aux gardiennes d'avoir un lieu de travail plus agréable.

La présidente remercie également la Mairie pour avoir fait remplacer les stores qui étaient abimés, ainsi que d'avoir réalisé les réparations du toit suite aux importantes infiltrations d'eau causées par l'orage de grêle qui a eu lieu en avril dernier. Des travaux pour refaire le toit par l'extérieur sont prévus durant les vacances d'été.

Nous tenons à remercier également la Mairie sans qui nous n'aurions pas pu réaliser notre projet d'informatiser la gestion de l'Association, en effet nous tenons à préciser qu'une subvention exceptionnelle nous a été octroyée pour financer cet investissement.

Un petit rappel de l'ordre du jour est énoncé.

Rapport des activités

En juillet 2016 : 67 enfants ont participé au traditionnel goûter de fin année, animé par la société IBILI. Petits et Grands ont pu ainsi apprécier cette animation avec diverses activités proposées sous forme ateliers (cirque, maquillage, jeux géant, sculpture de ballon). Ce fut un succès.

En septembre 2016 : les effectifs de l'Association compte 70 enfants adhérents contre 81 à la rentrée précédente ce qui représente 45 familles. Cependant la fréquentation moyenne étant similaire à l'année précédente, la présence des 3 gardiennes pour l'accueil du matin a été nécessaire.

En décembre 2016 : un goûter de Noël a été offert aux 51 enfants présents. Les couronnes des rois réalisées par le Boulanger de Lacq, accompagné des jus de fruit fourni par le Vival ont été très apprécié. A la fin du goûter, les enfants ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux jouets (baby foot, jeux de société, tableau blanc, garage et kapla).

Juin 2017 : Cette année le traditionnel goûter de fin d'année proposé aux enfants se déroulera le 30 juin prochain. Le goûter sera servi si le temps nous le permet au jardin public et sera suivi par une animation à la salle des fêtes autour du thème de la danse et de la musique.

Rapport Financier

Bilan financier 2016

Recettes	Montant	%	Dépenses	Montant	%
				t	
Subvention mairie	8 000,00 €	42%	Frais Fixe (Frais de Banques, Frais Postaux, Téléphone, Assurances.....)	1 141,08 €	5%
Paiements Parents (cotisations adhésion, factures)	11 095,77 €	58%	Frais du personnel (salaires, ursaff, Ahirp, formation.....)	18 059,10 €	84%
			Frais de fonctionnement (achats fournitures, jouets, spectacle, goûter.....)	2 248,69 €	10%
Total des recettes	19 095,77 €		total des dépenses	21 448,87 €	
Résultat négatif	- 2 353,10 €		Résultat positif		

Cette année encore l'association présente un résultat négatif.

Qui s'explique par la constatation d'une hausse importante des charges du personnel due essentiellement à l'augmentation du temps de travail des gardiennes (Ecole le mercredi matin), et des cotisations URSAFF qui passe de 55 % du montant salaire en 2014 à 74% en 2016, ainsi qu'une augmentation de 60 % de la cotisation de la médecine du travail.

L'augmentation des achats en 2016 se justifie par le renouvellement des jouets coûteux en guise de cadeaux de Noël (babyfoot et tableau blanc mural).

Malgré un maintien de la moyenne de fréquentation des enfants, le temps de garde journalier a sensiblement diminué pour certains adhérents (aide aux devoirs et APC plus fréquentées), ce qui entraîne des recettes moins importantes.

- Présentation du Prévisionnel 2017

- Tentative de diminution des frais fixes :
 - Changement de compagnie d'assurances en passant de Groupama à MMA, une économie d'environ 235 € sera réalisée sur 2017
 - Réduction des frais de téléphonie en basculant sur un abonnement mobile. Le coût de l'abonnement FT étant très onéreux (environ 260 € ttc d'abonnement pour seulement 9 € ttc de communication par an).
L'abonnement chez orange à 9,99 € ttc / mois a été retenu et a été souscrit, ainsi que l'achat de téléphone mobile basique (30€ ttc).

Les parents ont été avertis de ce changement de numéro sur les factures du mois d'avril.

- Subvention communale

Une demande de subvention a été faite auprès de la mairie. Comme l'an passé, le montant de 8000 € a été demandé, nous sommes en attente de la délibération de la commission des finances de la mairie.

Nouveau fonctionnement

A compter de la rentrée de septembre, la gestion de la garderie sera informatisée. Les gardiennes valideront l'heure d'arrivée le matin et l'heure de départ le soir sur une tablette via une application prévue à cet effet. Les données seront par la suite transférées périodiquement sur le logiciel ce qui allègera le travail mensuel du Trésorier.

Question(s) sur le nouveau fonctionne :

Q : Il y aura t'il une tolérance (par exemple 5min) appliquée sur le pointage ?

R : Cette question a été évoquée lors de la dernière réunion du CA, et la majorité n'a pas voté pour la mise en place d'une tolérance. Cette décision pourra être révisée à la fin de l'essai du système qui est prévu fin juin.

Q : Y aura t il la possibilité de recevoir les factures par mail ?

R : Cela sera possible. Sur le formulaire d'inscription les parents auront la possibilité de choisir l'envoi de facture par mail.

Approbation du nouveau R I

Compte tenu des changements au niveau du fonctionnement le règlement intérieur a dû être modifié.

Lecture des modifications du règlement intérieur par Hélène Lavedrine Présidente de séance

Approbation du RI par les membres présents

Une remarque est faite au sujet de l'encadrement des enfants suivi par PAI, la présidente et les membres du CA s'engagent à convoquer les parents des enfants concernés pour faire un examen des dossiers aux cas par cas.

Q: Mme Sandrine Garcia qui est en charge du transport scolaire demande s'il sera possible d'emmener les enfants à la garderie si personne n'est présent à l'arrêt de bus plutôt que de l'amener à la gendarmerie.

R : La Présidente ne voit pas d'objection cependant il faudra s'assurer au préalable que le conseil général donne son accord et que l'enfant soit inscrit à la garderie (attestation assurance fournie et cotisation annuelle réglée).

Election du nouveau CA

La présidente fait un appel à la candidature pour l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Elle demande tout d'abord aux membres de l'ancien CA présents, Auburgan Delphine, David Valérie, Lagrèze Virginie, Lavedrine Hélène, Maud Leher et Xavier Hache s'ils souhaitent être candidats. Seul Xavier Hache annonce qu'il ne souhaite pas se représenter. Par la suite, elle précise que le nombre minimum prévu par les statuts pour former le conseil est de 5 personnes, ce quota est atteint mais il serait préférable que de nouvelles personnes puissent intégrer le conseil de façon à proposer de nouvelles idées. Mme Ferreira Sandrine se porte candidate pour faire partie du conseil d'administration.

L'assemblée n'émet pas d'objection, les candidats membres au nouveau CA sont donc élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 6 membres :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - Auburgan Delphine | - Lagrèze Virginie |
| - David Valérie | - Lavedrine Hélène |
| - Ferreira Sandrine | - Leher Maud |

La présidente de séance appelle les membres du CA, qui vont se retirer afin de procéder à l'élection des membres du bureau.

Après délibération les membres du bureau de la garderie sont les suivants :

- Hélène Lavedrine Présidente
- Valérie David Trésorière
- Delphine Auburgan Secrétaire

La séance est levée à 20h40

Et se termine par un pot de l'amitié.